RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01167
Numéro SIREN : 429 797 319
Nom ou dénomination : ABORD

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 11457

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABORD — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 2 RUE LENA BERNSTEIN AEROPORT DE CLERMONT AUVERGNE 63510 AULNAT — Durée de l'exercice précédent * — 1 | 2

Numéro SIRET * : 4 2 9 7 9 7 3 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 1 2 | 2 0 | 2 1

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 680	AG 3 630	50
	Fonds commercial (1)	AH	380 641	AI	380 641
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	80 518	AO	80 518
	Constructions	AP	2 840 085	AQ 1 404 498	1 435 587
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	619 971	AS 589 579	30 392
	Autres immobilisations corporelles	AT	669 624	AU 551 286	118 338
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	8 841	BI	8 841
	TOTAL (II)	BJ	4 603 361	BK 2 548 994	2 054 367
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	41 933	BM	41 933
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	253 992	BY	253 992
	Autres créances (3)	BZ	174 853	CA	174 853
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 457 566	CG	2 457 566
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 420	CI	57 420
	TOTAL (III)	CJ	2 985 765	CK	2 985 765
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 589 126	IA 2 548 994	5 040 132

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME L'ORIGINAL

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	136 499
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	567 596
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	376 056
	TOTAL (I)	DL	1 124 151
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 929 474
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	70 908
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	348 813
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 868
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	29 021
	Autres dettes	EA	409 714
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	38 183
	TOTAL (IV)	EC	3 915 981
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 040 132

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 293 908
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	286

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 290 114	FH		FI	3 290 114	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 290 114	FK		FL	3 290 114	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	849 033	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	44 226	
	Autres produits (1) (11)					FQ	394	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 183 768	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	568 361	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 794)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 016 384	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	101 566	
	Salaires et traitements *					FY	436 408	
	Charges sociales (10)					FZ	71 496	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	300 965	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	220 798	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 708 184	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	475 585	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	614	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 566	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 180	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 811	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	34 811	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(32 631)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	442 954	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 744
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	101 725
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	105 469
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	1 901
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	11 140
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	13 041
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	92 428
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(32 214)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 291 417
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 723 821
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	567 596
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	614
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	41 417
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	217 554
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	11 140	101 725
Pénalités déductibles (Orange)	61	
Pour solde fournisseurs	1 840	
Rembt Assurances sinistres		3 744

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Annexe

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 040 132,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 567 595,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/03/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 2014 (Régl. ANC 2014-03) et aux principes généralement admis. Aucun changement dans les principes et les méthodes comptables utilisés pour l'établissement et la présentation des comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant cette crise sanitaire, et malgré la perte comptable de l'exercice, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

2.2 – Crise COVID 19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence le 23 mars 2020 puis le 17 octobre 2020 constituent un évènement majeur de l'exercice.

La société ABORD exerce des métiers divers dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du traiteur et de l'évènementiel.

Aucune de ces activités n'a été épargnée sur 2021 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, la société ayant dû arrêter toutes ses activités à compter du 15 mars 2020 puis à compter du 30 octobre 2020.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société ABORD a mis en place un plan d'actions en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels,
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat d''un montant de 1.450.000 euros,
- Rééchelonnement de ses emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Depuis le 1er décembre 2020 la société a perçu le Fonds de Solidarité mis en place par l'état. Sur l'exercice 2021, l'aide comptabilisée en produits s'est élevée à 673.4 k€ sur la période de janvier à septembre.

Elle a également pu bénéficier des mesures de chômage partiel (103.7 k€) et des réductions des cotisations patronales Urssaf (57.5 k€).

La société a également perçu une indemnité de 147.4 k€ de son assureur sur l'activité restauration.

Si l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat a été important, elle estime, eu égard aux mesures mises en œuvre notamment depuis le 1er décembre 2020 par l'octroi d'aides significatives dans le cadre du fonds de solidarité, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 603 361

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 159 111*	*51 088*		*4 210 199*
Immobilisations financières	*8 890*		*49*	*8 841*
TOTAL	*4 552 322*	*51 088*	*49*	*4 603 361*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 548 994

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 305*	*325*		*3 630*
Immobilisations corporelles	*2 244 724*	*300 640*		*2 545 364*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 248 028*	*300 965*		*2 548 994*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 630*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 404 498*	*1 435 587*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*568 885*	*542 548*	*26 337*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*43 425*	*39 370*	*4 055*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*474 154*	*427 777*	*46 377*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*73 042*	*66 820*	*6 222*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*65 739*	*0*	*65 739*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 594 520*	*2 548 994*	*2 045 526*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 495 107

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*486 265*	*486 265*	
TOTAL	*495 107*	*486 265*	*8 841*

3.4 - Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*2 809*		*2 809*		
Comptes financiers					
Total	*2 809*		*2 809*		

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 23 321

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*17 710*
Autres créances	*5 194*
Disponibilités	*417*
TOTAL	*23 321*

3.6 - Charges constatées d'avance = 57 420

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 376 056

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*466 642*	*11 140*	*101 725*		*376 056*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*466 642*	*11 140*	*101 725*		*376 056*

4.3 - Etat des dettes = 3 915 981

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*2 929 474*	*307 401*	*1 967 105*	*654 968*
Dettes financières diverses	*70 908*	*70 908*		
Fournisseurs	*348 813*	*348 813*		
Dettes fiscales & sociales	*89 868*	*89 868*		
Dettes sur immobilisations	*29 021*	*29 021*		
Autres dettes	*409 714*	*409 714*		
Produits constatés d'avance	*38 183*	*38 183*		
TOTAL	*3 915 981*	*1 293 908*	*1 967 105*	*654 968*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 199 208

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 032*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*140 121*
Dettes fiscales & sociales	*57 055*
Autres dettes	
TOTAL	*199 208*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 38 183

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 290 114

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*3 235 634*	*98,34 %*
Produits des activités annexes	*54 481*	*1,66 %*
TOTAL	*3 290 114*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -32 214

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*475 585*	*-48 060*	*523 645*
Résultat financier	*-32 631*	*-8 647*	*-23 984*
Résultat exceptionnel	*92 428*	*24 493*	*67 935*
Participation des salariés			
TOTAL	*535 382*	*-32 214*	*567 596*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*567 596*
Impôts sur les bénéfices	*-32 214*
Résultat comptable avant impôts	*535 382*
Variation des prov. réglementées	*-90 585*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*444 797*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés	*376 056*	*94 014*
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*376 056*	*94 014*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*8 227*
- TOTAL	*8 227*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*4*	
Agents de maitrise & techniciens	*3*	
Employés	*13*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*21*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2021 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget en premier rang au profit des banques : Banque Populaire et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 480.000 euros.

Privilège de prêteurs de deniers sur les murs de l'Ibis Budget : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand.

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA.

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 23 321

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*17 710*
Clients - fae(41810000)	*17 710*
Autres créances :	*5 194*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Org. soc. pdts a recevoir(43870000)	*667*
Disponibilités :	*417*
Banque interets a recevoir(51870000)	*417*
TOTAL	*23 321*

8.2 - Charges constatées d'avance = 57 420

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*57 420*
TOTAL	*57 420*

8.3 - Charges à payer = 199 208

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 032*
Interets courus / emprunts(16884000)	*1 746*
Banque interets a payer(51860000)	*286*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*140 121*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*132 875*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*57 055*
Provision conges a payer(42820000)	*31 916*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*8 015*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*7 480*
Etat charges a payer(44860000)	*9 644*
TOTAL	*199 208*

8.4 - Produits constatés d'avance = 38 183

Produits constatés d'avance	Montant
Pca planches asm(48700000)	*23 763*
Pca subventions kronembourg(48721000)	*14 420*
TOTAL	*38 183*

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités Orange	61	
672000	Rappels factures fournisseurs	1 840	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	11 140	
771800	Remboursement assurances Ibis Budget		3 744
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		101 725
	Total	**13 041**	**105 469**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	14 885
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2021	4 568
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2021	4 109
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	14 758
791640	Refacturation salaires et charges LMH	3 097
	Total	**41 417**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2021 à **17.753 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Augmentation des salaires de 1.5 % pour toutes les catégories.
Taux d'actualisation de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2020.
La table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2012-2014
La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2019 s'élevait à 13.930 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC	32 425	
45107000	C/C CHR	34 500	0
45110000	C/C AT2	0	70 838
45170000	INTERETS C/C CHR A RECEVOIR	614	
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	113 750	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	63 750	0
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE	36 250	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	56 250	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	550 000	0
76150000	INTERETS C/C CHR		614

ABORD
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Aéroport Clermont-Ferrand / Auvergne - 2 rue Léna Bernstein - 63510 AULNAT

429 797 319 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 567 595,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	567 595,71 euros
A titre de dividendes Soit 227 euros par action	567 500,00 euros
Le solde	95,71 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 95,87 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 567 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Il est par ailleurs rappelé les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 1 069 000 euros décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2020,
- 202 315 euros décidée par l'Assemblée Générale ordinaire du 3 août 2021.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

ABORD SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
ABORD SAS
Aéroport Clermont-Ferrand/Auvergne
2 rue Léna Bernstein 63510 AULNAT

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

ABORD SAS

Aéroport Clermont-Ferrand/Auvergne 2 rue Léna Bernstein 63510 AULNAT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société ABORD SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABORD SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus

élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 22 juin 2022

KPMG SA

Eric MÉNA

Associé

ABORD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 680	3 630	50	0,00	375	0,01
Fonds commercial	380 641		380 641	7,55	380 641	7,69
Terrains	80 518		80 518	1,60	80 518	1,63
Constructions	2 840 085	1 404 498	1 435 587	28,48	1 656 759	33,46
Installations techniques, matériel & outillage industriels	619 971	589 579	30 392	0,60	75 499	1,52
Autres immobilisations corporelles	669 624	551 286	118 338	2,35	101 611	2,05
Autres immobilisations financières	8 841		8 841	0,18	8 890	0,18
TOTAL (I)	***4 603 361***	***2 548 994***	***2 054 367***	40,76	***2 304 294***	46,54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	41 933		41 933	0,83	34 139	0,69
Clients et comptes rattachés	253 992		253 992	5,04	22 947	0,46
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	15 800		15 800	0,31	19 432	0,39
. Personnel					124	0,00
. Organismes sociaux	667		667	0,01	70 284	1,42
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	64 715		64 715	1,28	65 622	1,33
. Autres	93 671		93 671	1,86	352 306	7,11
Disponibilités	2 457 566		2 457 566	48,76	1 999 706	40,38
Charges constatées d'avance	57 420		57 420	1,14	82 875	1,67
TOTAL (II)	***2 985 765***		***2 985 765***	59,24	***2 647 436***	53,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***7 589 126***	***2 548 994***	***5 040 132***	100,00	***4 951 730***	100,00

ABORD

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**40 000**	0,79	**40 000**	0,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	136 499	2,71	136 499	2,76
Réserve légale	4 000	0,08	4 000	0,08
Autres réserves	0	0,00	642 821	12,98
Résultat de l'exercice	***567 596***	11,26	***-440 505***	-8,89
Provisions réglementées	376 056	7,46	466 642	9,42
TOTAL(I)	***1 124 151***	22,30	***849 456***	17,15
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	2 929 188	58,12	3 268 921	66,02
. Découverts, concours bancaires	286	0,01		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	70 908	1,41	18 237	0,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 813	6,92	219 214	4,43
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	35 676	0,71	40 055	0,81
. Organismes sociaux	40 412	0,80	74 997	1,51
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 706	0,07	6 838	0,14
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 075	0,20	22 535	0,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 021	0,58	39 028	0,79
Autres dettes	409 714	8,13	373 310	7,54
Produits constatés d'avance	38 183	0,76	39 140	0,79
TOTAL(IV)	***3 915 981***	77,70	***4 102 274***	82,85
TOTAL PASSIF (I à V)	***5 040 132***	100,00	***4 951 730***	100,00

ABORD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	3 290 114		3 290 114	100,00	2 410 307	100,00	879 807	36,50
Chiffres d'Affaires Nets	**3 290 114**		**3 290 114**	100,00	**2 410 307**	100,00	**879 807**	36,50
Subventions d'exploitation			849 033	25,81	135 684	5,63	713 349	525,74
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			44 226	1,34	61 083	2,53	-16 857	-27,59
Autres produits			394	0,01	1 534	0,06	-1 140	-74,31
Total des produits d'exploitation (I)			***4 183 768***	127,16	***2 608 608***	108,23	***1 575 160***	60,38
Achats de matières premières et autres approvisionnements			568 361	17,27	395 173	16,40	173 188	43,83
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-7 794	-0,23	-1 129	-0,04	-6 665	-590,34
Autres achats et charges externes			2 016 384	61,29	1 794 049	74,43	222 335	12,39
Impôts, taxes et versements assimilés			101 566	3,09	93 712	3,89	7 854	8,38
Salaires et traitements			436 408	13,26	416 256	17,27	20 152	4,84
Charges sociales			71 496	2,17	11 155	0,46	60 341	540,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations			300 965	9,15	347 366	14,41	-46 401	-13,35
Autres charges			220 798	6,71	174 454	7,24	46 344	26,57
Total des charges d'exploitation (II)			***3 708 184***	112,71	***3 231 037***	134,05	***477 147***	14,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**475 585**	14,45	**-622 429**	-25,81	**1 098 014**	176,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers de participations			614	0,02			614	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			1 566	0,05	1 801	0,07	-235	-13,04
Total des produits financiers (V)			***2 180***	0,07	***1 801***	0,07	***379***	21,04
Intérêts et charges assimilées			34 811	1,06	35 412	1,47	-601	-1,69
Total des charges financières (VI)			***34 811***	1,06	***35 412***	1,47	***-601***	-1,69
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-32 631**	-0,98	**-33 611**	-1,38	**980**	2,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**442 954**	13,46	**-656 040**	-27,21	**1 098 994**	167,52
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 744	0,11			3 744	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital					8 873	0,37	-8 873	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			101 725	3,09	26 971	1,12	74 754	277,16
Total des produits exceptionnels (VII)			***105 469***	3,21	***35 844***	1,49	***69 625***	194,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 901	0,06	4 577	0,19	-2 676	-58,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					5 892	0,24	-5 892	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			11 140	0,34	12 784	0,53	-1 644	-12,85
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***13 041***	0,40	***23 253***	0,96	***-10 212***	-43,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**92 428**	2,81	**12 591**	0,52	**79 837**	634,08
Impôts sur les bénéfices (X)			-32 214	-0,97	-202 944	-8,41	170 730	84,13
Total des Produits (I+III+V+VII)			***4 291 417***	130,43	***2 646 253***	109,79	***1 645 164***	62,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***3 723 821***	113,18	***3 086 758***	128,06	***637 063***	20,64
RÉSULTAT NET			**567 596** *Bénéfice*	17,25	**-440 505** *Perte*	-18,27	**1 008 101**	228,85

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 040 132,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 567 595,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/03/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 2014 (Régl. ANC 2014-03) et aux principes généralement admis. Aucun changement dans les principes et les méthodes comptables utilisés pour l'établissement et la présentation des comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 – Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

Compte tenu des conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée durant les périodes non concernées par les mesures de fermeture totale ou partielle imposées par le gouvernement durant cette crise sanitaire, et malgré la perte comptable de l'exercice, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

2.2 – Crise COVID 19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence le 23 mars 2020 puis le 17 octobre 2020 constituent un évènement majeur de l'exercice.

La société ABORD exerce des métiers divers dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du traiteur et de l'évènementiel.

Aucune de ces activités n'a été épargnée sur 2021 par les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre le virus, la société ayant dû arrêter toutes ses activités à compter du 15 mars 2020 puis à compter du 30 octobre 2020.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, la société ABORD a mis en place un plan d'actions en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la quasi intégralité de ses personnels,
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat d''un montant de 1.450.000 euros,
- Rééchelonnement de ses emprunts existants,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Depuis le 1er décembre 2020 la société a perçu le Fonds de Solidarité mis en place par l'état. Sur l'exercice 2021, l'aide comptabilisée en produits s'est élevée à 673.4 k€ sur la période de janvier à septembre.

Elle a également pu bénéficier des mesures de chômage partiel (103.7 k€) et des réductions des cotisations patronales Urssaf (57.5 k€).

La société a également perçu une indemnité de 147.4 k€ de son assureur sur l'activité restauration.

Si l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat a été important, elle estime, eu égard aux mesures mises en œuvre notamment depuis le 1er décembre 2020 par l'octroi d'aides significatives dans le cadre du fonds de solidarité, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*380 641*		*380 641*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*380 641*		*380 641*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 603 361

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*384 321*			*384 321*
Immobilisations corporelles	*4 159 111*	*51 088*		*4 210 199*
Immobilisations financières	*8 890*		*49*	*8 841*
TOTAL	*4 552 322*	*51 088*	*49*	*4 603 361*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 548 994

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*3 305*	*325*		*3 630*
Immobilisations corporelles	*2 244 724*	*300 640*		*2 545 364*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*2 248 028*	*300 965*		*2 548 994*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	*50*	*0*	*50*	*Non amortiss.*
Logiciels	*3 630*	*3 630*	*0*	*de 1 à 3 ans*
Fonds commercial	*380 641*	*0*	*380 641*	*Non amortiss.*
Terrain hotel ibis budget	*80 518*	*0*	*80 518*	*Non amortiss.*
Batiments constructions ibis b	*2 840 085*	*1 404 498*	*1 435 587*	*de 5 à 40 ans*
Materiel et outillage	*568 885*	*542 548*	*26 337*	*de 2 à 10 ans*
Materiel resto restaurant	*43 425*	*39 370*	*4 055*	*de 3 à 5 ans*
Materiel alezan	*7 661*	*7 661*	*0*	*de 2 à 5 ans*
Install. gene. agenc.	*474 154*	*427 777*	*46 377*	*de 2 à 10 ans*
Agencements alezan	*5 222*	*5 222*	*0*	*de 2 à 4 ans*
Materiel transport	*48 467*	*48 467*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Materiel bureau	*73 042*	*66 820*	*6 222*	*de 2 à 6 ans*
Materiel bureau alezan	*3 000*	*3 000*	*0*	*de 1 à 5 ans*
Emballages recuperables	*65 739*	*0*	*65 739*	*Non amortiss.*
TOTAL	*4 594 520*	*2 548 994*	*2 045 526*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 495 107

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*8 841*		*8 841*
Actif circulant & charges d'avance	*486 265*	*486 265*	
TOTAL	*495 107*	*486 265*	*8 841*

3.4 - Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*2 809*		*2 809*		
Comptes financiers					
Total	*2 809*		*2 809*		

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 23 321

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*17 710*
Autres créances	*5 194*
Disponibilités	*417*
TOTAL	*23 321*

3.6 - Charges constatées d'avance = 57 420

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2500*	*16,00*	*40 000*

4.2 - Provisions = 376 056

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	*466 642*	*11 140*	*101 725*		*376 056*
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	*466 642*	*11 140*	*101 725*		*376 056*

4.3 - Etat des dettes = 3 915 981

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*2 929 474*	*516 339*	*1 941 644*	*471 491*
Dettes financières diverses	*70 908*	*70 908*		
Fournisseurs	*348 813*	*348 813*		
Dettes fiscales & sociales	*89 868*	*89 868*		
Dettes sur immobilisations	*29 021*	*29 021*		
Autres dettes	*409 714*	*409 714*		
Produits constatés d'avance	*38 183*	*38 183*		
TOTAL	*3 915 981*	*1 502 846*	*1 941 644*	*471 491*

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 199 208

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*2 032*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*140 121*
Dettes fiscales & sociales	*57 055*
Autres dettes	
TOTAL	*199 208*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 38 183

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 290 114

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*3 235 634*	*98,34 %*
Produits des activités annexes	*54 481*	*1,66 %*
TOTAL	*3 290 114*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -32 214

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*475 585*	*-48 060*	*523 645*
Résultat financier	*-32 631*	*-8 647*	*-23 984*
Résultat exceptionnel	*92 428*	*24 493*	*67 935*
Participation des salariés			
TOTAL	*535 382*	*-32 214*	*567 596*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*567 596*
Impôts sur les bénéfices	*-32 214*
Résultat comptable avant impôts	*535 382*
Variation des prov. réglementées	*-90 585*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*444 797*

5.4 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables		
Total des amortissements différés	*376 056*	*94 014*
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	*376 056*	*94 014*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.5 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*8 227*
- TOTAL	*8 227*

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*4*	
Agents de maitrise & techniciens	*3*	
Employés	*13*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	*1*	
TOTAL	*21*	*0*

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2021 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget en premier rang au profit des banques : Banque Populaire et Lyonnaise de Banque pour 240.000 euros chacune soit 480.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de com commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand.

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Im l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPAURA.

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS E ET RESTAURANTS.

Location gérance :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location g gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 23 321

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*17 710*
Clients - fae(41810000)	*17 710*
Autres créances :	*5 194*
Fournisseurs aar / immos(40984000)	*4 527*
Org. soc. pdts a recevoir(43870000)	*667*
Disponibilités :	*417*
Banque interets a recevoir(51870000)	*417*
TOTAL	*23 321*

8.2 - Charges constatées d'avance = 57 420

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*57 420*
TOTAL	*57 420*

8.3 - Charges à payer = 199 208

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*2 032*
Interets courus / emprunts(16884000)	*1 746*
Banque interets a payer(51860000)	*286*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*140 121*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*132 875*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*7 246*
Dettes fiscales et sociales :	*57 055*
Provision conges a payer(42820000)	*31 916*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*8 015*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*7 480*
Etat charges a payer(44860000)	*9 644*
TOTAL	*199 208*

8.4 - Produits constatés d'avance = 38 183

Produits constatés d'avance	Montant
Pca planches asm(48700000)	*23 763*
Pca subventions kronembourg(48721000)	*14 420*
TOTAL	*38 183*

9 – DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

9.1 – Charges et produits exceptionnels :

Charges et produits exceptionnels - détail		Charges	Produits
671200	Pénalités Orange	61	
672000	Rappels factures fournisseurs	1 840	
687250	Dot. Amortissements dérogatoires	11 140	
771800	Remboursement assurances Ibis Budget		3 744
787250	Rep. Amortissements dérogatoires		101 725
	Total	**13 041**	**105 469**

9.2 – Transferts de charges :

Transfert de charges - détail		Produits
791100	AN nourriture	14 885
791610	Rétro Ibis Style AT2 redevance Accor 2021	4 568
791610	Rétro Ibis Budget redevance Accor 2021	4 109
791200	Refacturation 50% charges SSE à CHR	14 758
791640	Refacturation salaires et charges LMH	3 097
	Total	**41 417**

10 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

10.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2021 à **17.753 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.5 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2021.
La table de mortalité est la table réglementaire TH-TF 00-02
La méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 20.

.
Pour mémoire, le montant des engagements de l'entreprise au 31 décembre 2020 s'élevait à 17.589 euros.

10.2 - Engagements reçus par la société

Prêt garantie par l'état : 1.450.000 euros souscrit auprès du CIC Massif Central en mai 2020.

Engagement reçu par la société : caution de l'Etat en garantie accordée à la banque

Ce prêt a été converti en un crédit amortissable sur 60 mois avec différé de remboursement du capital jusqu'au 25/05/2022.

11 – AUTRES INFORMATIONS

11.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC	32 425	
45107000	C/C CHR	34 500	0
45110000	C/C AT2	0	70 838
45170000	INTERETS C/C CHR A RECEVOIR	614	
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS STYLE	113 750	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	63 750	0
61110003	SOUS TRAIT GENERALE CUISINE	36 250	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE IBIS BUDGET	56 250	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	75 000	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	550 000	0
76150000	INTERETS C/C CHR		614